

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (FRUQ)
27^e assemblée générale annuelle
Vendredi 13 octobre 2023, 10 h
Salle des Gouverneurs (2410), Université du Québec

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

AGA/13-10-2023

Procès-verbal de la 27^e assemblée générale annuelle du vendredi 13 octobre 2023 (AG-027) au siège social de l'Université du Québec à compter de 10 h.

Sont présents :

Michel Auger, président et délégué de l'ARENAP
André Bédard, président et délégué de l'ARRUQAR
*Claude Bédard, président de la FRUQ et délégué de l'ARRÉTS (par visioconférence)
Hélène Boissé, présidente et déléguée de l'ARUQAT (par visioconférence)
Nicole Carignan, présidente et déléguée de l'APRUQAM
*Roland Côté, responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ
Patrick Culhane, délégué de l'APRÈS-L'UQAM
Guy Demers, président et délégué de l'APRÈS-L'UQAM
Claude Felteau, délégué de l'APRUQAM (par visioconférence)
Bernard Gaucher, délégué de l'ARUQTR
Ghislain Laflamme, président et délégué de l'ARUQAC
*Pierre Laplante, responsable du dossier des assurances collectives à la FRUQ et vice-président à la trésorerie (par visioconférence)
Clémence Neault, présidente et déléguée de l'ARUQSS
André Régimbald, président et délégué de l'ARUQO (par visioconférence)
Anne Rochette, déléguée de l'APR-UQAM (par visioconférence)
André G. Roy, délégué de l'ARUQSS
Jean Roy, président de l'APRUQTR (par visioconférence)
André Savary, délégué de l'APRÈS-L'UQAM (par visioconférence)
*Anne Thibaudeau, présidente et déléguée de l'ARRÉTS, vice-présidente au secrétariat de la FRUQ
** Membre du Conseil d'administration de la FRUQ*

Invité pour le point 5 Monsieur Vincent Tanguay, coordonnateur du projet Viva Aînés - CTREQ

Ouverture de l'assemblée

Le président, monsieur Claude Bédard, accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à cette vingt-septième assemblée générale de la FRUQ.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président constate que le quorum, tel que défini à l'article 3.5.2 des *Statuts et règlements généraux* est respecté. Il demande s'il y a des modifications à apporter au projet d'ordre du jour.

Résolution AG27-01

Sur proposition de André Régimbald, avec l'appui de Clémence Neault, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le conseil d'administration et modifié en séance par l'ajout du point 9.2 *Retour sur le mini-colloque d'octobre 2022 et sur l'atelier de mars 2023*.

2. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2022

2.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2022

Résolution AG27-02

Sur proposition de Clémence Neault, avec l'appui de André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 21 octobre 2022.

2.2. Suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2022

Monsieur Claude Bédard rappelle que plusieurs suivis seront présentés dans le cadre des différents points de l'ordre du jour.

3. Rapports annuels 2022-2023

3.1 Rapport du président et plan d'action 2023-2024 (adoption)

La Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) a poursuivi en 2022-2023 son rôle de veille et de défense des intérêts des membres des associations de retraités affiliées, sur les grands enjeux que sont les régimes de retraite et les assurances collectives. Nous avons pu reprendre un niveau d'activités plus soutenu, compte tenu de la fin des restrictions imposées par la pandémie.

À la suite de l'AGA du 21 octobre 2022, madame Anne Thibaudeau et monsieur Claude Bédard ont été respectivement réélus pour un mandat de deux ans comme vice-présidente au secrétariat et président de la FRUQ. Monsieur Pierre Laplante a accepté la nomination à titre d'administrateur responsable du dossier « Assurances collectives ».

Par ailleurs, un colloque a été organisé, dès la fin de l'AGA, sur les thématiques de la difficulté de recrutement de nouveaux membres, tant au sein des associations que de leurs instances respectives.

Le Conseil d'administration de la FRUQ a tenu quatre réunions au cours de la dernière année, les 12 décembre 2022, 5 mai, 18 et 25 septembre 2023. Également le CA de la FRUQ a organisé un atelier virtuel le 22 mars 2023 afin de pousser plus loin la réflexion amorcée lors du colloque du 21 octobre 2022 et de dégager des pistes de solution. Entre ces réunions, les membres du conseil ont gardé contact, soit par courriel ou par téléphone.

Les membres du conseil responsables des dossiers majeurs que sont les assurances collectives et les régimes de retraite se sont impliqués activement encore cette année dans diverses actions portant sur ces enjeux. Les responsables respectifs de ces deux dossiers feront leur rapport.

La vice-présidente au secrétariat, Anne Thibaudeau, en plus de veiller au bon fonctionnement des réunions du conseil d'administration et de la préparation de la tenue des réunions de l'assemblée générale, s'est assurée que la grille-synthèse reflète bien l'évolution des caractéristiques de chacune des associations membres.

La FRUQ a été sollicitée à nouveau pour supporter une demande de subvention de recherche, issue du réseau UQ et présentée dans le cadre du projet du CTREQ: VIVA-Ainés, qui implique le développement des compétences et des capacités des personnes âgées vivant à domicile. Avec l'approbation du conseil d'administration, le président a confirmé l'appui de la FRUQ à ce projet innovateur. Cette demande a été couronnée de succès lors du concours tenu à l'automne 2022. Ce projet fera l'objet d'une présentation lors de l'AGA 2023. Le président tient à mentionner sa participation aux deux premières rencontres du Comité de coordination, les 8 juin et 14 septembre 2023.

Une partie du financement de la FRUQ provient encore cette année de l'appui du siège social de l'Université du Québec qui contribue pour une somme de 3 500 \$. Par ailleurs, le siège social fournit également à la FRUQ une allocation annuelle de 1 800 \$ pour favoriser la participation des représentants des retraités aux réunions du Comité réseau des assurances collectives.

Monsieur Bédard tient à remercier pour leurs contributions multiples les membres du conseil d'administration, soit monsieur Roland Côté, administrateur responsable du dossier « Régimes de retraite », monsieur Pierre Laplante, administrateur responsable du dossier « Assurances collectives » et vice-président à la trésorerie ainsi que madame Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat. Il souligne également le travail de notre webmestre, Robert Poliquin de l'ARUQSS, qui a supporté le site web pendant de nombreuses années. Il remercie également les officiers du siège social de l'Université du Québec, en particulier nos interlocuteurs, monsieur André G. Roy maintenant retraité et monsieur Martin Hudon, nouveau Secrétaire général, pour leur appui financier et leur soutien au rôle joué par la FRUQ auprès des associations de retraités des établissements du réseau de l'Université du Québec. Le Secrétariat général de l'Université du Québec assurera dorénavant la mise à jour de notre site web et nous l'en remercions.

Le plan d'action de la Fédération pour l'année 2023-2024 sera soumis à l'approbation de l'AGA, conformément à l'article 4.2.3 des Statuts et règlements. Il demeure sensiblement le même que par les années passées. Monsieur Bédard assure les membres du conseil d'administration de sa disponibilité au besoin.

Monsieur Bédard présente le Plan d'action de 2023-2024.

1. Protéger, défendre et faire valoir les intérêts des membres des associations de retraités des établissements de l'Université du Québec par une participation active aux instances concernant les assurances collectives et les régimes de retraite (Comité réseau sur les assurances collectives [CRAC], Comité de retraite [CRUQ], Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives [CIRRAC]);
2. Répondre aux demandes d'information provenant des membres des associations de retraités ou de la direction des associations concernant les questions relatives aux assurances collectives ou les régimes de retraite (demandes d'informations individuelles ou collectives (groupe) sur les assurances après 65 ans, état de situation des discussions sur l'avenir des régimes de retraite pour les membres des associations, etc.);
3. Inviter les associations affiliées à partager avec la FRUQ leurs réalisations (transmission et diffusion des bulletins d'information produits par les associations, mise à jour de la grille synthèse sur la présentation des associations, etc.) ;
4. Assurer et améliorer la mise à jour du site web de la FRUQ ;
5. Développer l'offre d'activités culturelles et sociales à l'ensemble des membres des associations de retraités;
6. Maintenir les liens avec le mouvement « Convergence » et le regroupement des associations canadiennes (ARUCC/CURAC);
7. Mettre en œuvre des solutions à la problématique de la baisse d'effectifs dans les associations et leurs instances, comme discuté lors du mini-colloque organisé en marge de l'AGA 2022 et de l'atelier virtuel du 22 mars 2023. L'une des pistes privilégiées sera d'assigner un nouveau membre du Conseil d'administration au dossier des communications entre la FRUQ, ses membres et leurs partenaires.

Résolution AG27-03

Sur la proposition de Michel Auger, avec l'appui de Guy Demers, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan d'action de la FRUQ pour 2023-2024.

3.2 Rapport de la vice-présidence à la trésorerie

État des résultats pour 2022-2023

Monsieur Pierre Laplante, vice-président à la trésorerie, présente l'état des résultats au 31 août 2023.

Les pertes sont de 8 789,36\$: les dépenses reliées au mini-colloque et à l'atelier qui a suivi totalisent 10 462,45\$.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'état des résultats 2022-2023.

Bilan au 31 août 2023

Monsieur Laplante présente le bilan pour l'exercice qui se terminait le 31 août 2023.

Il fait mention des comptes d'épargne à intérêt élevé qui rapporteront plus dans les prochains mois étant donné la hausse des taux d'intérêt.

Il fait part aux membres de l'évolution de l'actif qui est passé de 12 000\$ en 2015 à l'actif actuel de 39 640,85\$. En 2023, il est de 30 851,49\$ étant donné les dépenses reliées à la tenue du mini-colloque et de l'atelier.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'évolution de l'actif et le bilan au 31 août 2023.

Dépôt du dernier relevé bancaire pour 2022-2023

Monsieur Laplante rappelle que, pour se conformer à l'article 5.3.5 des *Statuts et Règlements généraux* de la FRUQ, une copie du relevé bancaire de la FRUQ au 31 août de l'exercice financier doit être déposée à l'assemblée générale annuelle.

Le dernier relevé disponible de la Banque de Montréal est celui du 31 août 2023.

Prévisions budgétaires pour 2023-2024 (adoption)

Monsieur Laplante présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2023-2024. Au niveau des revenus, il rappelle le renouvellement de la contribution du siège social de l'Université du Québec et du montant forfaitaire attribué pour le Comité réseau des assurances collectives (CRAC) totalisant 5 300 \$.

Étant donné le nombre de participants par visioconférence à la présente Assemblée, les dépenses prévues seront moindres, d'environ 2 500\$.

Compte tenu de la bonne santé financière de la FRUQ, le conseil d'administration recommande que les prévisions budgétaires prévoient un congé de cotisation total pour l'année 2023-2024. Ce congé de cotisation doit faire l'objet d'une résolution à être adoptée par l'assemblée. Madame Anne Thibaudeau fait lecture du projet de résolution qui a été envoyé préalablement.

Résolution 27-04

Attendu :

. l'article 3.1.2.4 des *Statuts et règlements généraux* prévoyant que l'assemblée générale peut décider d'accorder un congé partiel ou total de cotisation ;

. l'article 3.1.2.7 des *Statuts et règlements généraux* stipulant que l'assemblée générale adopte les prévisions budgétaires sur recommandation du conseil d'administration ;

. le dépôt par le vice-président à la trésorerie des prévisions budgétaires pour l'exercice 2023-2024 ;

. la recommandation favorable du conseil d'administration ;

Sur proposition de Guy Demers, avec l'appui de Claude Bédard, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2023-2024 telles que déposées et comprenant un congé de cotisation total pour l'année 2023-2024.

3.3 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives

Une mise à jour au 1er juillet 2023 a été effectuée dans le diaporama : « *Vos assurances à la retraite* ». Les principaux avantages de la couverture offerte par *Beneva (AQRP-La Capitale)* y sont mentionnés. Monsieur Laplante rappelle qu'il est disponible pour présenter et commenter ce diaporama aux membres des associations qui en font la demande. C'est un service offert sans frais par la FRUQ.

Au cours de la dernière année, monsieur Laplante a répondu à une douzaine de demandes de retraités pour des conseils au moment où ils atteignent l'âge de 65 ans ou au moment où ils commencent leur retraite. À l'aide des documents préparés par la FRUQ et en tenant compte de leurs besoins, il a été en mesure de les conseiller et de les diriger vers le diaporama offert sur le site de la FRUQ. En ce qui concerne Beneva, le seul changement apporté touche l'adhésion à l'AQRP. Il faut être membre de l'AQRP, mais il n'est plus requis de demeurer membre pour être couvert par l'assurance.

Pour ce qui est des réunions du comité réseau des assurances collectives (CRAC), les membres peuvent prendre connaissance des détails dans le rapport inclus au document-synthèse.

Monsieur Laplante a assisté à une réunion du Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC).

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport du responsable du dossier des assurances collectives.

3.4 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite

Le Régime de retraite de l'Université du Québec, géré par le Comité de retraite de l'UQ, s'est réuni à six reprises depuis la dernière AGA de la FRUQ. On y a fait état du suivi et de l'avancement des différents dossiers d'ordre administratif ou financier. Il était aussi question des travaux des différents sous-comités : exécutif, placement, Audit, Éthique et Déontologie. Le Comité de retraite compte parmi ses membres deux personnes désignées par les participants non actifs, retraités et bénéficiaires, messieurs Bernard Gaucher, retraité de l'UQTR et Roland Côté, retraité de l'UQAM.

L'année qui se termine a notamment été marquée par l'inflation et des taux d'intérêt élevés. Le RRUQ, à l'instar d'autres régimes québécois, a connu un rendement négatif en 2022.

Avec un rendement brut de -4,47%, le RRUQ supporte bien la comparaison avec le RRQ (-3,9%), le RREGOP2 (-7,6%) ou les régimes de retraite de la Ville de Montréal (-7%). Par contre, le Régime ontarien Teachers a connu un rendement de 4%. Au 31 mars 2023, le RRUQ avait un

rendement annualisé de 2,38% sur un an. L'actif sous gestion était de 5,3 G\$. Les états financiers 2022 font état d'un surplus de 275,2 M\$.

L'indexation de nos rentes est établie selon l'indice d'augmentation des rentes (IAR) publié par Retraite Québec. Pour 2023, voici les pourcentages:

- 6,5% pour les rentes accumulées avant 2005 (100% de l'IAR)
- 4,6% pour les rentes accumulées de 2005 à 2017 :
 - 3,5% d'indexation régulière
 - 1,1% d'indexation ponctuelle
- 4,9% pour les rentes accumulées depuis 2018 (75% de l'IAR)

Le CIRAC regroupe les présidences des syndicats de professeurs et d'employés de tous les établissements de l'Université du Québec. Il mandate ses représentants à la Table Réseau qui est l'instance de négociation des dossiers de retraite et d'assurances collectives. Il y a eu cinq rencontres depuis la dernière assemblée générale annuelle.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport du responsable du dossier des régimes de retraite.

4. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration (adoption)

Monsieur Claude Bédard rappelle que les principaux actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier exercice ont été détaillés dans les rapports présentés précédemment. Il invite les membres à procéder à la ratification de ces actes.

Résolution AG27-05

Attendu :

- . l'article 3.1.2.1 des *Statuts et règlements généraux* qui stipule que l'assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs ;
- . le dépôt des rapports annuels 2022-2023 du président et des administrateurs ;

Sur proposition de Nicole Carignan avec l'appui de Bernard Gaucher, **il est résolu à l'unanimité** de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours de l'année 2022-2023.

5. Présentation du projet Viva Aînés par monsieur Vincent Tanguay, coordonnateur au projet CTREQ

Monsieur Vincent Tanguay, coordonnateur du projet VIVA Aînés, du CTREQ, présente le projet Viva Aînés aux membres. Cette présentation est en annexe du présent procès-verbal.

6. Tableau des associations affiliées et tour de table

Madame Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat, s'est assurée auprès des associations affiliées d'inscrire au Tableau des associations 2023 les plus récentes informations.

Cependant, il est constaté que le nombre de retraités du RRUQ est nettement supérieur à ce qui apparaît au tableau. Par conséquent, la proportion membres/retraités tant pour plusieurs associations affiliées que pour le total du réseau est largement surestimée.

Monsieur Roland Côté, responsable du dossier des régimes de retraite, tentera d'avoir des données plus raffinées auprès du RRUQ. Il est aussi recommandé aux associations affiliées de demander le nombre exact de retraités auprès de leur service des ressources humaines.

Tour de table

ARRUQAR :

- 5 rencontres de CA et une assemblée générale ont été tenues;
- Deux déjeuners, un au mois de mai et un au mois de juin se sont déroulés avec beaucoup d'entrain et une bonne participation;
- Les membres du CA ont discuté avec le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances :
 - o Présentation des éléments du rapport de monsieur Didier Dubois, consultant et accompagnateur lors du mini-colloque et de l'atelier virtuel;
 - o Demande pour un représentant de l'UQAR sur le CA : le directeur des ressources humaines est maintenant personne-ressource et collaborateur sur le CA;
- Les informations sont transmises aux membres par le courriel institutionnel fourni par l'UQAR;
- Le mode de communication de plus en plus populaire pour l'association est Facebook;
- Deux journaux L'R DU TEMPS, format papier et électronique, ont été produits.

ARRÉTS

Depuis novembre 2022, l'ARRÉTS a organisé plusieurs activités : lunch de Noël, cours de photographie à partir d'un téléphone cellulaire lors de notre AGA de février, visite de l'exposition à la galerie *1700 LaPoste*, virée gourmande dans le Mile End, visite de l'exposition immersive *Inside Dali* à l'Arsenal. L'association conviera ses membres à un concert à l'OSM avec le chef Rafaël Payare et enfin, au lunch de Noël 2023.

Le nombre de membres augmente doucement. L'association a suivi les recommandations formulées par monsieur Didier Dubois et a rencontré le directeur adjoint du SRH pour établir une façon de communiquer avec les futurs retraités avant leur départ.

Le site web a été revampé et le dépliant promotionnel remis aux nouveaux retraités a été complètement revisité.

Le syndicat des professeurs et celui des maîtres d'enseignement continuent de contribuer à la cagnotte de l'ARRÉTS de même que le syndicat des employés de soutien qui a décidé de le faire après avoir eu la démonstration que plusieurs membres étaient issus des catégories d'emploi qu'il représente.

La principale réalisation est l'*Entente ÉTS-ARRÉTS* adoptée en assemblée générale spéciale en juin 2023 et signée par la suite. Cette entente est déposée au point 9 *Varia* de la présente assemblée générale.

Enfin, l'ARRÉTS est impliquée dans la préparation des célébrations du 50^e anniversaire de la fondation de l'ÉTS.

ARUQSS

Nombre de membres constants - Pas de nouveaux retraités à l'UQ - Cotisation haussée de 30 à 35\$ et subvention de l'UQ haussée également - Site web refait prochainement par notre nouveau « webmaster » - Lors de la fête de la reconnaissance UQ, les retraités rencontrent les futurs retraités et énumèrent les avantages d'appartenir à l'association - Article dans le petit journal incitant les membres à socialiser avec les futurs retraités - Activités récurrentes par exemple repas de Noël, AG, visites guidées, tournoi de golf, vendanges - Voyage 2023 au Royaume-Uni très apprécié et merci aux associations participantes.

APRR-UQTR

L'APRR-UQTR a tenu six petits-déjeuners, un repas de Noël et un repas lors de l'assemblée générale des membres. Les conjoints et conjointes sont invités. L'association collabore avec le vice-rectorat des Ressources humaines de l'UQTR lors du concours du retraité remarquable. Elle désigne deux des quatre membres du jury. Elle donne une bourse de persévérance de 1 000 \$ à un ou une étudiante des études supérieures (maîtrise ou doctorat). L'association a également un siège sur le comité des Services à la collectivité du Syndicat des professeurs (es) de l'UQTR (6 réunions annuellement) de même que sur le conseil d'administration de la Table de concertation des aînés de la Mauricie.

APRUQAM

Avec l'aide du Service audiovisuel de l'UQAM, l'APRUQAM a procédé à l'implantation d'un site transactionnel pour l'inscription des membres (adhésion et renouvellement) en ligne. Le paiement de la cotisation peut également se faire par carte de crédit via le site sécurisé. Le site transactionnel peut aussi servir pour l'inscription aux activités organisées par l'Association.

L'implantation de ce site a retardé le processus de renouvellement des adhésions d'environ un mois. Environ la moitié des membres cotisants a choisi de créer un compte sur le site et les deux tiers d'entre eux ont payé leur cotisation par carte de crédit. L'autre moitié a procédé au renouvellement de l'adhésion sans créer de compte, en utilisant le virement bancaire ou en transmettant un chèque par la poste.

L'Association a également commencé à utiliser l'application Dialog Insight pour l'envoi de courriels et d'infolettres aux membres. Ce logiciel nous permet de monitorer l'ouverture des courriels reçus ainsi que la consultation des liens qu'ils contiennent.

L'un des objectifs du conseil d'administration en 2022-2023 était de mieux comprendre la situation du recrutement et de la rétention des membres. Cet objectif a donné lieu à la mise sur pied d'un comité du recrutement. Une de ses premières actions a été de revoir le libellé de l'invitation transmise aux professeures et professeurs au moment de leur départ à la retraite ainsi que le formulaire d'adhésion à l'Association. Des tableaux statistiques brossant le portrait des membres de l'Association ont également été produits. Enfin, un document PowerPoint a été préparé en vue de la présentation de l'Association lors des ateliers de préparation à la retraite organisés par le SPUQ.

Le travail de mise à jour de la liste des professeures et professeurs retraités s'est également poursuivi de concert avec le Service des ressources humaines.

En date du 12 octobre, nous comptons 253 membres actifs (214 membres cotisants, 38 nouveaux membres et 1 membre honoraire). Nous avons choisi d'étendre la période de congé de cotisation des nouveaux membres de façon qu'ils puissent bénéficier d'un congé d'au moins une année entière (1^{er} avril au 31 mars) à compter de leur date de départ à la retraite, ce qui explique le nombre plus élevé de nouveaux membres.

À l'Assemblée générale du 17 mai 2022, un seul administrateur sortant a choisi de ne pas renouveler son mandat. L'AG s'est tenue en présence et par Zoom.

Au cours de la dernière année, le programme des activités culturelles et sociales a retrouvé sa fréquence d'avant la pandémie. Cinq activités ont été organisées : visite guidée *Les bâtisseuses de la cité* (2 juin 2022); visite guidée au Vignoble Léon Courville, suivie d'un repas à la brasserie Edgar Hyperlodge à Bromont (4 octobre 2022); conférence du professeur Jacques Forest intitulée « L'argent vous rend-il heureux ou malheureux? » suivie d'un repas au resto-école de l'ITHQ (18 novembre 2022); visite guidée de l'exposition *Révélation : les estampes d'Albert Dumouchel dans la collection du MBAM*, suivie d'un repas au restaurant Il Cortile (23 février 2023); conférence de l'astrophysicien René Doyon intitulée « Sommes-nous seuls dans l'univers? » qui était également ouverte aux membres de l'APRÈS L'UQAM et de l'ARRÊTS (26 avril 2023). Enfin, le groupe de lecture créé en février 2022 a poursuivi ses rencontres tout au long de l'année.

Le comité Solidarité a organisé deux activités : un groupe de discussion, le 12 octobre 2022, qui portait sur les thématiques préoccupant les gens à la retraite ou en processus de « retraitement » autour de différentes dimensions psychosociales, et une conférence portant sur l'aide disponible pour les proches aidants, offerte par l'organisme L'Appui qui vient en aide aux proches aidants, par visioconférence le 16 mars 2023. Les résultats de l'enquête portant sur les expériences liées à la santé et aux services ont été publiés dans le numéro d'octobre 2022 du Bulletin.

Deux numéros du bulletin *Pour la suite du monde*, les numéros 83 (octobre 2022) et 84 (avril 2023), ont été publiés. Le dossier principal du numéro 83 est consacré à la publication du rapport

de l'enquête sur les expériences liées à la santé et aux services. La thématique retenue pour le numéro 84 est la contribution de l'UQAM à la danse.

Par l'entremise du Fonds APR-UQAM, nous avons octroyé une bourse de 1 000 \$ à une étudiante de premier cycle qui s'est démarquée par son engagement.

Devant le faible taux de participation des personnes concernées, la décision a été prise par la Direction de ne plus tenir la fête de reconnaissance qui soulignait le départ à la retraite des membres du personnel de l'UQAM. Toutefois, la Direction nous a assurés de sa collaboration et participation dans l'organisation d'activités d'accueil pour les nouvelles et nouveaux retraités que souhaiterait mettre de l'avant l'APR-UQAM.

La registraire a participé à l'Assemblée générale de CURAC/ARUCC à l'Université de la Saskatchewan (31 mai-2 juin 2023) et a été élue au conseil d'administration de cette association pour un mandat de deux ans.

ARUQO

1. L'actuel répertoire de l'ARUQO compte autour de 365 retraités. De ce nombre, notre Association peut rejoindre autour de 185 personnes retraitées parmi lesquelles se trouvent des cadres, des professeurs, des membres du corps professionnel et du personnel de soutien. 31 membres en règle.
Personnes chargées de cours retraitées : l'ARUQO ouvre absolument ses portes à ces personnes qui souhaitent conserver un lien avec l'Université.
2. À ce jour, le CA a tenu cinq (5) réunions en 2023.
3. Octobre 2020 : création d'une Infolettre. Publiée 3 fois l'an. La 8^e Infolettre sera expédiée ce mois-ci, en octobre 2023.
4. Rappel : l'ARUQO a obtenu, le 17 mars 2021, un siège au CA de la Fondation. *Membre votant.*
5. Participations : Prix Bâtitteur & Prix Employé d'honneur.
6. Adoption d'un logo pour l'ARUQO : mars 2022
7. Mars 2022 : l'ARUQO a obtenu un *siège d'observateur* au CA de l'UQO.
8. Soutien financier de l'Université. Le montant maximum de 500 \$ par année financière prévu au Protocole d'entente est désormais versé en argent à l'Association, et non en « services ».
9. En novembre 2022, lors de l'AGA de l'ARUQO, a été créé le Groupe des Laurentides de l'ARUQO; une représentante a été élue par ce groupe et siège dorénavant au CA.
10. *Formulaire* d'autorisation ou de consentement : entente entre l'ARUQO et le Service des ressources humaines concernant un nouveau processus de collecte et de transmission des données des personnes retraitées qui consentent à signer le formulaire.
11. Projets pour 2024 : création d'un dépliant pour informer les *futurs ou les récents retraités* de l'existence de l'ARUQO et pour les inciter à devenir membres. Et révision et rénovation de notre site Web. Le dépliant y sera déposé. Pour le dépliant, les démarches sont en cours. Second projet pour 2024 : améliorer nos communications avec les retraités récents et les inciter à devenir membre et à s'impliquer.
12. Projet ARUQO-ARO (l'Académie des retraités de l'Outaouais). Projet d'entente en discussion : réciprocité du membership.

13. Déjeuners et dîners sont organisés sur une base régulière à Gatineau, et des membres du Groupe des Laurentides se réunissent également.

ARUQAT

- L'Assemblée générale annuelle a été tenue en juin dernier avec 25 participants.
- Présentement, l'ARUQAT compte 94 membres actifs et 33 conjoints.es.
- Aucun changement au CA de l'an dernier.
- Maintien des activités mensuelles, déjeuner et dîner en alternance. Les autres activités tenues sont un souper de Noël, un BBQ en juin et une visite d'un des centres de l'UQAT à Notre-Dame-du Nord.
- Cette année marque les 40 ans de l'UQAT. Diverses activités sont prévues.

APRÈS-L'UQAM

Depuis l'assemblée générale du 15 juin 2022, le Conseil d'administration s'est réuni, en visioconférence pour un total de neuf (9) rencontres.

Deux nouveaux membres se sont joints à l'équipe comme conseillers par intérim.

Les initiatives mises en place ont été rentables puisque nous avons une augmentation de 14,4 % du nombre de retraités et une augmentation de membres actifs de l'ordre de 48 %. Nous déplorons le décès de 7 de nos collègues.

Parmi les points importants cette année, il y a eu le renouvellement du bail et du Protocole d'entente entre l'Association et l'Université.

Pour inviter les retraités et préretraités à joindre à l'Association du personnel retraité de l'UQAM, nous avons :

- les témoignages lors des cours de pré-retraite ;
- le document d'information remis lors de la prise de la retraite (maj 1023/10) ;
qui comprend les droits et privilèges du membre et un formulaire d'adhésion ;

Pour rejoindre nos membres, nous avons :

- Effectué une campagne de renouvellement de cotisation ;
- Émis cette année notre première carte de membre numérique 2023 à tous nos membres, ainsi que les membres gratuits ;
- Sollicité par la carte postale tous les retraités qui n'ont pas adresse courriel depuis 2019(en cours) ;

Pour les nouveaux adhérents

- Nous avons un courriel de bienvenue qui les dirigent vers notre site web.

Nous utilisons :

- Annuellement : Le bulletin l'Ardoise
- Mensuellement : L'Info-courriel pour aviser des activités à venir et nouvelles d'intérêt suite au conseil d'administration
- Au gré des besoins : Le courriel à chaque membre et retraité avec courriel connu

Les activités 2022-2023

- La Campagne CENTRAIDE
- La conférence <<Sommes-nous seul au monde>>, présentée par APR UQAM, avec conférencier M. René Doyon, astrophysicien et directeur de l'institut de recherche sur les exos planètes et de l'Observatoire du Mont Mégantic, a été présentée le 26 avril dernier.
- La conférence sur le <<Sommeil chez les retraité·e·s/ainé·e·s>> présentée par APRÈS L'UQAM, avec conférencier M. Jean-François Gagnon, professeur au Département de psychologie de l'UQAM et détenteur de la Chaire de Recherche du Canada sur le Déclin Cognitif dans le Vieillessement Pathologique.
- Nous avons ouvert la saison le 8 septembre avec une <<Table champêtre>> au vignoble Kobloth à St-Bruno-de-Montarville. Quinze participants se sont retrouvés autour de la table pour déguster un bon repas et le vin produit par le vigneron.
- Le 7 décembre, nous nous réunissions pour le traditionnel Dîner de Noël. La rencontre a eu lieu au restaurant l'Académie sur le boulevard des Galeries d'Anjou. Seize participants étaient présents à l'activité.
- Le 16 février, nous nous réunissions pour souligner la fête des amoureux, La Saint-Valentin. Ce dîner a eu lieu au restaurant Ottavio sur Jean-Talon est. Seize participants se sont retrouvés pour déguster un bon repas.
- Le 23 mars dernier, dix participants étaient présents pour un bon repas à la cabane à sucre Chez Constantin à St-Eustache.
- Les activités Quilles et randonnée plein air ont été annulées.

Pour l'année 2023-2024, l'Association planifie être plus visible à l'intérieur de l'Université afin d'informer les futurs retraités sur l'existence de l'Association et des activités proposées. Nous comptons rejoindre les membres dont nous n'avons pas d'adresse courriel. Nous planifions envoyer une carte postale pour les inviter à nous fournir leur adresse courriel afin de communiquer avec eux.

Un formulaire de renouvellement de cotisation en ligne pour 2023-2024 a été expédié à tous les membres qui ont une adresse courriel. Nous les avons invités à remplir le document et à nous le retourner. Ainsi nous pourrions mettre à jour les informations des membres. De plus, nous favorisons le paiement de la cotisation par INTERAC.

Le Plan d'action 2023-2024 prévoit des conférences et des activités sociales.

En plus de la publication des conférences offertes par le Coeur des Sciences et des Sciences de l'éducation, nous présenterons deux conférences cette année. La première à l'automne (22 novembre) dont le sujet est « Comment épurer son chez soi » et la deuxième conférence au printemps (date et sujet à déterminer) sera présentée par une étudiante qui a reçu une bourse d'étude de l'APRÈS L'UQAM.

Comme activité sociale, il y eu le dîner « Méchoui et cueillette de pommes » le 4 octobre dernier. Il y aura le traditionnel dîner de Noël le 6 décembre prochain, le dîner de la St-Valentin en février et la cabane à sucre au printemps.

Cette année notre association fêtera en avril son 35^e anniversaire de création. Lors de l'évènement pour la fête de la reconnaissance, nous serons présents et soulignerons le 35^e anniversaire de l'Association du personnel retraité de l'UQAM.

ARUQTR

En 2022-2023, l'ARUQTR a offert à ses membres les activités suivantes :

- 6 déjeuners mensuels dont plusieurs offraient en même temps des conférences
- 1 déjeuner hommage aux défunts
- 1 diner cabane à sucre
- 1 diner poésie
- 1 diner ou un brunch au mois de mai
- Le souper de Noël,
- Une soirée spectacle dans la région de Québec
- Et bien sûr l'assemblée générale

ARUQAC

L'association a tenu **six déjeuners-causerie** tous aussi intéressants les uns que les autres. Plusieurs personnes y ont assisté à chaque reprise. cCe sera le cas à nouveau cette année. Les **deux ateliers de conversation anglaise** (rencontres hebdomadaires sur Zoom) se sont encore tenus et l'association attend des suggestions pour organiser de nouvelles activités, en pensant que la proposition sera accompagnée d'un responsable.

L'association a organisé une **sortie printanière** au Lac-Saint-Jean le vendredi 26 mai, activité qui a été très appréciée. Plus de 20 personnes ont pris part à cette visite de la fromagerie Lehmann et de la Ferme Tournevent à Hébertville, ainsi que la fromagerie Médard et la Microbrasserie du Lac St-Jean pour y manger.

Un dîner de Noël a été organisé au début de décembre plutôt qu'un souper. La participation a été quelque peu décevante, les gens de Québec n'ayant pas profité de cette modification. On reviendra à la formule du souper.

ARÉNAP

Pour l'année 2022-2023, l'ARÉNAP compte 66 membres dont 11 à Montréal et 55 à Québec. Les principaux enjeux auxquels l'association est confrontée demeure le recrutement de nouveaux membres, la relève au sein du CA et l'importante hausse de coûts, principalement ceux de restauration.

Au cours de l'année, l'Association a organisé deux rassemblements de Noël avec repas à Québec et à Montréal, 6 petits déjeuners à Québec et 2 à Montréal, une visite au Musée de la civilisation de Québec, un diner découverte à Québec et un diner dégustation dans un vignoble de l'île d'Orléans, un tournoi de golf et la participation de l'ARÉNAP au tournoi de l'Université du Québec.

La cotisation annuelle des membres a été augmentée de 10\$, passant de 30\$ à 40\$ et la direction de l'ÉNAP a accepté de verser annuellement un montant équivalent par membre pour une subvention maximale de 2500\$.

Des efforts ont également été consentis au recrutement de nouveaux membres. Un communiqué a été transmis aux retraités actuels qui ne sont pas membres de l'Association en utilisant l'adresse de l'ÉNAP. Cette démarche n'a toutefois donné aucun résultat. Un nouveau communiqué destiné aux futurs retraités a également été transmis à la DRH de l'ÉNAP pour diffusion.

Enfin, des éléments de réflexion sur les enjeux et défis pour les prochaines années ont été soumis aux membres pour discussion lors de l'AGA de décembre prochain :

- la possibilité pour les membres de former leur propre équipe avec d'autres membres selon leurs affinités afin d'assurer la relève au sein du CA;
- la possibilité de réduire à deux ans la durée du mandat des membres du CA;
- la pertinence de maintenir la formule des activités à ce qu'elle est actuellement, c'est-à-dire proposer annuellement une série d'activités sociales ayant pour but principal de nous rassembler et d'échanger;
- la possibilité d'établir de nouvelles catégories de membres participants, membres non participants et invités afin d'assurer une meilleure capacité de rétention de ces derniers.

7. Modifications aux Statuts et Règlements concernant la composition du conseil d'administration de la FRUQ (adoption)

Monsieur Claude Bédard explique que les réflexions estivales du conseil d'administration ont mené à la proposition d'élargir le nombre d'administrateurs au conseil d'administration et de leur permettre de se répartir les différentes responsabilités dont un responsable des communications avec les associations. Évidemment, les fonctions officielles prévues aux Statuts et Règlements seront comblées.

Le projet de résolution a été envoyé préalablement aux membres.

Résolution AG27-06

Attendu que :

. l'article 3.1.2.3 des *Statuts et règlements généraux* stipule que l'assemblée générale adopte les Statuts et Règlements généraux de la FRUQ, les modifie ou les abroge;

. le conseil d'administration recommande
d'élargir la composition du conseil d'administration à un maximum de sept membres;
de permettre au conseil d'administration de désigner les responsables des fonctions officielles telles que prévues actuellement : présidence, vice-présidence à la trésorerie et vice-présidence au secrétariat;

de pouvoir confier à un maximum de deux autres membres de nouvelles responsabilités telles que celle de communication vers les associations affiliées;
qu'il informe les associations, dans un délai raisonnable à la suite de l'Assemblée, de la répartition des responsabilités au sein du conseil.

Sur proposition d'André Savary, avec l'appui de Patrick Culham, **il est résolu à l'unanimité**

De modifier le paragraphe 3.1.2.2 comme suit :

« élit les administrateurs et nomme les personnes responsables des dossiers Assurances Collectives et Régimes de retraite, et ce, conformément au paragraphe 4.2.2. »

De modifier le paragraphe 4.1 comme suit :

« Composition

Le Conseil d'administration est composé d'au moins cinq et d'au plus sept administrateurs dont les personnes respectivement responsables du dossier Régimes de retraite et du dossier Assurances collectives lesquelles sont nommées par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil d'administration.

Les administrateurs doivent, à la première réunion tenue dans un délai raisonnable suivant l'Assemblée générale annuelle, désigner parmi eux ceux qui occuperont l'une ou l'autre des fonctions officielles. Il peut y avoir cumul de certaines fonctions mais le poste à la présidence et ceux aux vice-présidences ne peuvent être cumulés.

Dès lors, le Conseil d'administration informe les associations affiliées des noms et des responsabilités attribuées à chaque administrateur.»

De modifier le titre de l'Article 5 comme suit :

« Article 5 - Les fonctions officielles ».

8. Élection et nomination au Conseil d'administration

8.1 Désignation d'une ou d'un président d'élection et d'une ou d'un secrétaire d'élection

Monsieur Claude Bédard suggère qu'il agisse président d'élection et que madame Anne Thibaudeau agisse comme secrétaire d'élection.

Résolution AG27-07

Sur proposition d'André G. Roy, avec l'appui de Nicole Carignan, **il est résolu à l'unanimité** de désigner Claude Bédard et Anne Thibaudeau respectivement président et secrétaire d'élection.

8.2 Élections des administrateurs

Monsieur Claude Bédard informe les membres que deux délégués présents ont manifesté leur intérêt à agir comme administrateurs au conseil d'administration soit monsieur Bernard Gaucher, délégué de l'ARUQTR et André G. Roy, délégué de l'ARUQSS. Il n'y a pas de candidatures spontanées.

Résolution AG27-08

Sur proposition de Claude Bédard, avec l'appui de Clémence Neault, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Bernard Gaucher et André G. Roy comme administrateurs au conseil d'administration, pour un premier mandat de deux ans.

Conformément à la résolution AG27-06, le conseil d'administration informera les associations de la répartition des fonctions officielles et des autres responsabilités parmi les administrateurs.

8.3 Nomination au poste de responsable du dossier des régimes de retraite

Monsieur Claude Bédard rappelle que le mandat respectif des responsables de dossier est renouvelable aux deux ans. Monsieur Roland Côté qui assume ce mandat souhaite le renouveler.

Résolution AG27-09

Attendu la recommandation favorable du Conseil d'administration ;
Sur proposition de Claude Bédard, avec l'appui de Guy Demers, **il est résolu à l'unanimité** de nommer monsieur Roland Côté à titre de responsable du dossier des régimes de retraite pour un mandat de deux ans.

9. Varia

9.1 Entente ÉTS/ARRÉTS (dépôt)

La récente entente entre l'ÉTS et l'ARRÉTS est déposée pour information.

9.2 Retour sur le mini-colloque d'octobre 2022 et sur l'atelier de mars 2023.

Un membre soulève l'intérêt de tenir de telles activités pour pouvoir partager non seulement diverses préoccupations mais aussi des avancées favorables réalisées par les associations.

Levée de l'assemblée

Le président prononce la levée de l'assemblée à 12h 30.

